

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE DES MONITEURS DE L'E.S.F DE LA FOUX D'ALLOS**

**Bienvenue sur le système de réservation en ligne de l'Ecole du Ski Français de La Foux d'Allos**

ESF LA FOUX D'ALLOS (VAL D'ALLOS 1800)

Adresse :

Maison de La Foux 04260 LA FOUX D'ALLOS

Téléphone : 04 92 83 81 64

Fax : 04 92 83 88 56

Email : info@esf-valdalloslafoux.com

Via notre site, vous pouvez dès à présent vous inscrire aux prestations dispensées par les moniteurs de l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS

Il vous suffit de suivre les modalités d'inscriptions en ligne et votre commande sera transmise électroniquement à l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS

L'inscription à des prestations de l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

## **ARTICLE I : PRESTATIONS**

Tous les moniteurs de l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS ont suivi une formation validée par l'Etat et leurs méthodes d'enseignement sont reconnues sur un plan national et international.

Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe. Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS.

En conséquence, l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS se réserve la possibilité de réincorporer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'élève est seul responsable de son matériel.

L'E.S.F LA FOUX D'ALLOS n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

L'E.S.F LA FOUX D'ALLOS se réserve la possibilité d'annuler les prestations vendues (dans les cas précis énumérés à l'article 2.3 des présentes) et dans ces conditions de rembourser le client sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

## **ARTICLE II : PAIEMENT / REMBOURSEMENT**

### **2.1 : Tarifs**

Les tarifs de l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS sont présentés sur ce site de vente en ligne, accessible depuis esf.net et depuis le site spécifique de l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS.

Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensés par un moniteur de l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS, à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc), sauf cas particulier. En conséquence, l'élève devra préalablement, à l'heure prévue au cours, se munir d'un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours ... etc).

## **2.2 : Modalités d'inscription, de paiement et de remboursement**

Vous devez remplir le bulletin d'inscription figurant sur ce site, le dater, le signer électroniquement en cliquant sur l'icône approprié. Avec le paiement en ligne, il sera transmis à l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS  
Il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique.

Le paiement est intégral au moment de l'expédition du bulletin d'inscription via le site de vente en ligne de l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par voie électronique à votre adresse mail.

L'E.S.F LA FOUX D'ALLOS assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.

Un moyen unique d'inscription et de paiement est à votre disposition :

Envoi via Internet du bulletin d'inscription et virement bancaire à l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS par l'intermédiaire de Cyberplus (la banque électronique de la Banque Populaire : paiement sécurisé certifié et garanti par l'établissement bancaire).

Les sommes versées préalablement à la délivrance des prestations d'enseignement de ski et de tout autre sport de glisse constituent des acomptes.

En cas d'absence du client au départ du cours, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre cours.

## **2.3 : Modalités d'annulation, d'interruption et d'exclusion**

Les prestations sont réservées pour des dates fermes. En conséquence, aucune annulation ne pourra être acceptée si elle parvient à l'E.S.F LA FOUX D'ALLOS moins de 10 jours avant le début des prestations.

L'E.S.F LA FOUX D'ALLOS se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours notamment en cas de conditions météorologiques défavorables ou si le comportement d'un skieur est de nature à troubler son déroulement. Cette annulation ne donne lieu à aucune indemnité.

Aucun remboursement ne sera effectué quand l'annulation sera provoquée par un cas de force majeure. Constituent notamment un cas de force majeure : la fermeture des pistes ou remontées mécaniques, les conditions météorologiques rendant dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

## **2.4 : Droit de rétractation du client**

Le délai de rétractation dont dispose le client est de sept (7) jours francs ; il commence à courir le lendemain de l'acceptation de l'offre. S'il exerce son droit de rétractation, le client doit être remboursé dans les trente (30) jours.

Par ailleurs, le droit de rétractation est exclu dans certain cas et par exemple :

Lorsque l'exécution de la prestation de service a commencé, avec l'accord du client, avant la fin du délai de sept (7) jours.

## **ARTICLE III : REGLEMENT DES LITIGES**

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

